



Ville de Gourdon
(Lot)

Site patrimonial Remarquable
Petite Ville de Demain

Demande de permis de fleurir

Identité du demandeur	
Nom
Prénom
Qualité	<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Entreprise ou commerçant <input type="checkbox"/> Autre (préciser)
Statut	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Copropriétaire (joindre l'accord de la copropriété en cas de végétalisation de façade) <input type="checkbox"/> Locataire (joindre l'accord du propriétaire en cas de végétalisation de façade)
Si entreprise ou commerçant N° SIRET
Accord du propriétaire ou de la copropriété : nom, prénom et signature
Adresse

Courriel
Téléphone
Description du projet	
Type de dispositif de végétalisation	<input type="checkbox"/> Plantation sur un espace vert du domaine public <input type="checkbox"/> Végétalisation de façade <input type="checkbox"/> Plantation en pied d'arbre <input type="checkbox"/> Installation de jardinière ou autre type de bac sur le trottoir
Date d'installation

Pièces à fournir :

- descriptions du projet (adresse d'implantation, dimensions, plantation en pied d'immeuble, type de végétations, essences, types de pots de fleurs,...)
- Croquis succinct ;
- photo du lieu d'implantation

Date

Signature

.....
Cadre réservé à l'administration – NE PAS REMPLIR

Observation :

Autorisation

Refus (préciser le motif)

N° permis de fleurir :

Date :

Jean-Marie COURTIN

Maire de Gourdon